

## Examen public

### La vente d'aliments sur le domaine public à Montréal

La Commission permanente sur le développement économique et urbain et l'habitation procédera à un examen public portant sur la vente d'aliments sur le domaine public à Montréal.

Cet examen public permettra, entre autres, de présenter les diverses expériences de cuisine de rue menées à Montréal et dans des villes nord-américaines, de discuter des considérations et des enjeux liés à l'autorisation de la cuisine de rue à Montréal (gouvernance, réglementation, urbanisme, enjeux économiques, santé publique, rayonnement de Montréal et autres).

La commission invite les personnes et les organismes interpellés par le sujet à prendre part à cet examen public qui se déroulera comme suit :

**DATE** Le lundi 29 octobre 2012, à 19 h – présentation du dossier  
**LIEU** Salle du conseil de l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est  
Métro Champ-de-Mars : [www.stm.info](http://www.stm.info)

**DATE** Le mercredi 21 novembre 2012 à 19 h – réception des mémoires et commentaires  
**LIEU** Salle du conseil de l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est  
Métro Champ-de-Mars : [www.stm.info](http://www.stm.info)

**DATE** Le lundi 26 novembre 2012, à 19 h – réception des mémoires et commentaires  
**LIEU** Salle du conseil de l'arrondissement de Lachine, 1800, boul. Saint-Joseph, Lachine  
Bus 496 et 195 : [www.stm.info](http://www.stm.info)

**DATE** Le mercredi 28 novembre 2012 à 14 h – réception des mémoires et commentaires  
**LIEU** Salle du conseil de l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est  
Métro Champ-de-Mars : [www.stm.info](http://www.stm.info)

**DATE** Le jeudi 29 novembre 2012, à 19 h – réception des mémoires et commentaires  
**LIEU** Institut des communications graphiques du Québec, 999, avenue Émile-Journault Est  
Métro Crémazie : [www.stm.info](http://www.stm.info)

La date de l'assemblée dédiée à l'adoption des recommandations sera publiée ultérieurement.

#### Accessibilité

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Un service d'interprétation pour les personnes ayant des déficiences auditives peut être offert sur demande en avisant la Direction du greffe cinq jours à l'avance et sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

Les personnes qui désirent participer à la période de questions et de commentaires du public sont priées de s'inscrire au cours des 30 minutes précédant la séance. Les personnes ou les groupes qui souhaitent s'inscrire à l'avance sont priés de communiquer avec la Direction du greffe au 514 872-3770. La documentation relative à cet examen est disponible pour consultation aux bureaux Accès Montréal, dans les bureaux d'arrondissement, à la Direction du greffe et à l'adresse [www.ville.montreal.qc.ca/commissions](http://www.ville.montreal.qc.ca/commissions)

**Renseignements :** Direction du greffe

AVIS PUBLIC



Division des élections et du soutien aux commissions  
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134  
Montréal, QC, H2Y 1C6  
Téléphone : 514 872-3000  
Télécopieur : 514 872-5655  
[commissions@ville.montreal.qc.ca](mailto:commissions@ville.montreal.qc.ca)

---

DATE DE PARUTION: LE 11 OCTOBRE 2012, LA PRESSE,